

LE SERVICE DE RESTAURATION DES TERRAINS EN MONTAGNE DE L'ISERE



« Un service de l'ONF spécialisé dans la gestion
des risques naturels en montagne »

Issu des lois de 1860 et 1882 sur la restauration et la conservation des terrains en montagne, le service RTM a pour objectif initial la lutte contre l'érosion et la régularisation du régime des eaux, par la correction torrentielle et le reboisement des bassins versants. Depuis, la demande sécuritaire a évolué et ses missions se sont élargies. Partenaire historique des acteurs publics dans les domaines de prévention et de protection contre les risques naturels en montagne, c'est aujourd'hui un service spécialisé de l'ONF implanté dans 11 départements alpins et pyrénéens, qui apporte aux décideurs une expertise et un savoir-faire fondés sur une longue expérience solidement établie. Ses domaines d'intervention vont de l'étude de diagnostic à la réalisation d'aménagements de protection et concernent les phénomènes de crues et laves torrentielles, chutes de blocs, glissements de terrain et avalanches.



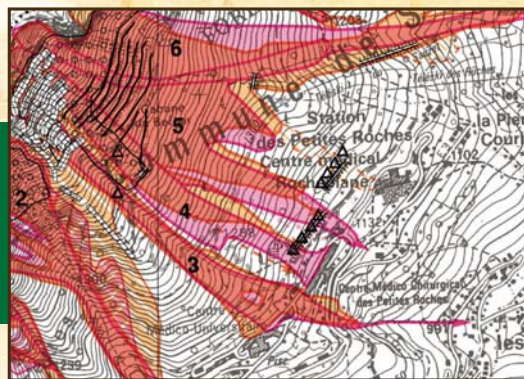
Gestion patrimoniale des « séries RTM »

Au niveau national : sur 380 000 ha de terrains domaniaux RTM acquis par l'Etat, 260 000 ha ont été reboisés, plus de 1 500 torrents, 115 glissements de terrain et une centaine de couloirs d'avalanches ont été corrigés grâce à de colossaux travaux de génie civil et biologique. En Isère, le service RTM entretient plus de 3 350 ouvrages répartis sur 113 divisions domaniales totalisant une superficie de 18 775 ha. Aujourd'hui, sur ces terrains RTM en particulier, l'entretien des espaces naturels, des forêts et des ouvrages, sont des missions cruciales pour le maintien du niveau de protection dont bénéficient grâce à eux certaines agglomérations et voies de communication.

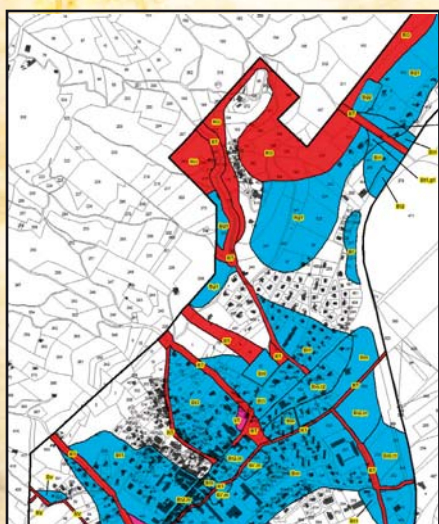


Prévention des risques naturels

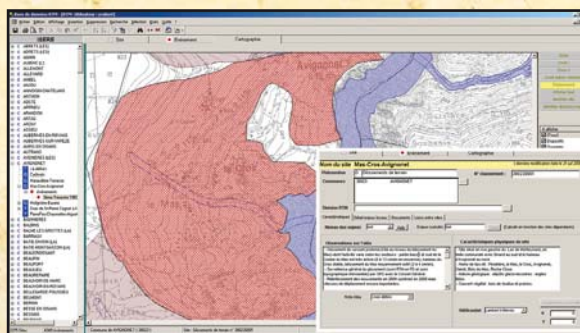
Le service RTM intervient à la demande de l'Etat et des collectivités territoriales en apportant son expertise dans la gestion préventive des risques naturels.



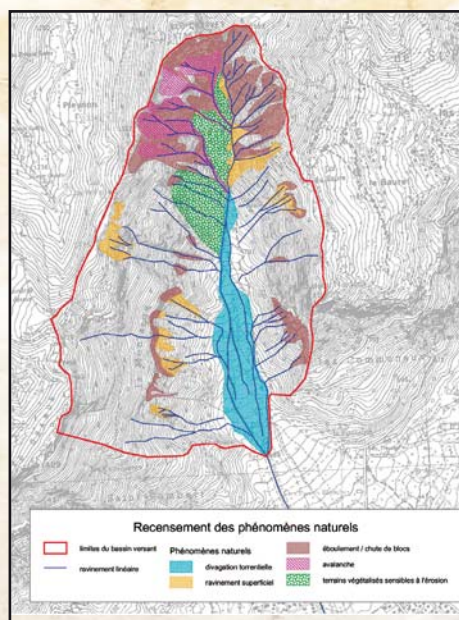
Pour l'Etat, réalisation ou pilotage de Plans de Prévention des Risques (PPR), contribution à l'élaboration des Cartes de Localisation des Phénomènes d'Avalanches (CLPA), à l'Enquête Permanente sur les Avalanches (EPA) et à l'étude des couloirs d'avalanches jugés sensibles (SSA), avis pour les autorisations liées aux Unités Touristiques Nouvelles, campings, remontées mécaniques,...



Le service RTM est aussi gestionnaire d'une base de données relative aux événements naturels ayant affecté les territoires de montagne et dispose d'archives irremplaçables (rapports, études, photographies) sur plus d'un siècle d'interventions.

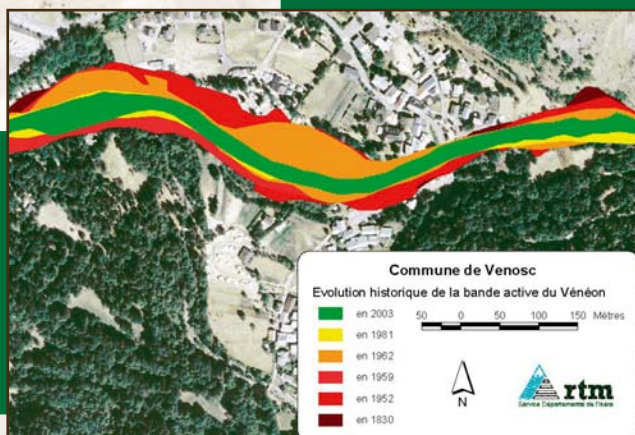
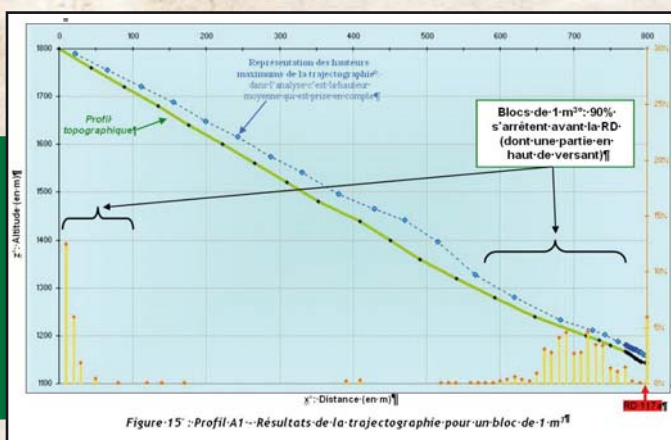


Pour les collectivités, élaboration ou pilotage de cartographies informatives définissant les zones directement exposées à des aléas naturels (cartes d'aléas), conseils sur la prise en compte des risques et notamment avis en matière d'urbanisme, lors de l'élaboration de leur Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou dans le cadre de projets de développement spécifiques,...



Protection contre les risques naturels

A la demande de collectivités territoriales ou d'aménageurs, le service RTM réalise des expertises et des études portant sur des phénomènes variés : études hydrauliques sur les crues de torrents, expertises d'instabilités rocheuses, suivis instrumentés de glissements de terrain, études de couloirs avalanches... Ces diagnostics lui permettent de définir des stratégies d'intervention et de concevoir des aménagements de protection adaptés à chacun des sites expertisés.

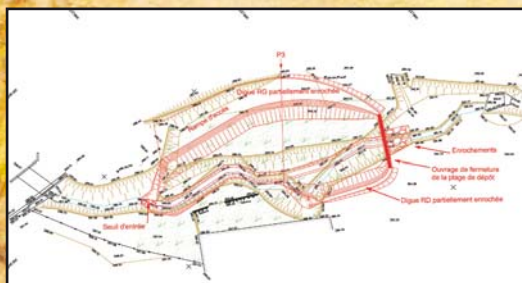


Disposant d'une connaissance géographique et historique du terrain incomparable, habilités à se déplacer sur terrains difficiles (reconnaitances en techniques alpines), les experts du service RTM s'appuient aussi sur des outils informatiques performants pour établir leurs diagnostics : modèles numériques (modélisation des effets du transport solide, simulation trajectographiques,...), SIG, logiciels de CAO-DAO,... Le besoin d'outils spécifiquement adaptés au contexte montagnard conduit aussi le service RTM à s'associer avec ses partenaires scientifiques pour développer des approches et des logiciels innovants.



En complément, le service RTM effectue des prestations de maîtrise d'œuvre ou de conduite d'opération pour la réalisation des ouvrages de protection issus de tels diagnostics. Son expérience lui permet de mettre en œuvre des techniques variées (génie civil, génie biologique, protection active, passive ou temporaire,...) et adaptées aux conditions difficiles qui prévalent fréquemment en montagne.

Enfin, le service RTM assiste les collectivités territoriales pour l'obtention des subventions allouées spécifiquement par l'Etat ou l'Europe, en complément des financements apportés par la Région et les Départements.



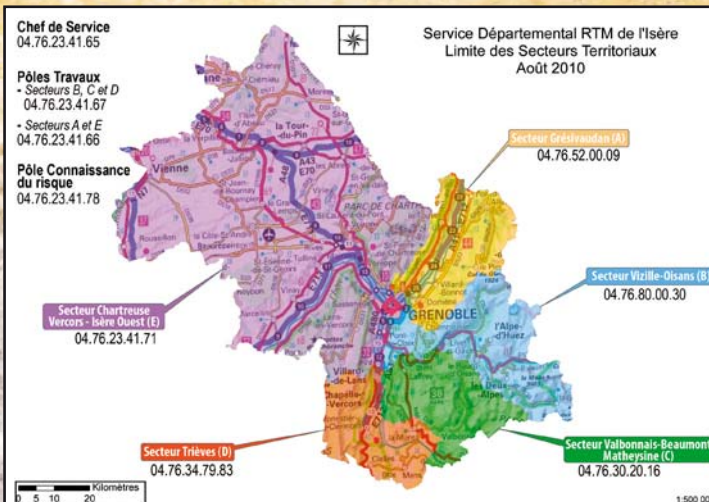
Appui technique à la gestion de crise

Lorsqu'à la suite du déclenchement d'un phénomène naturel, des activités humaines sont sévèrement menacées ou affectées, le service RTM apporte son concours technique à la Préfecture et aux collectivités concernées pour la gestion de la crise. Il instruit aussi les rapports préalables aux déclarations de l'état de catastrophe naturelle, qui permettent de justifier l'indemnisation des populations sinistrées.



**CRUES ET LAVES TORRENTIELLES, CHUTES DE BLOCS,
GLISSEMENTS DE TERRAIN, AVALANCHES,...
DU DIAGNOSTIC AUX OUVRAGES DE PROTECTION,...**

Par son expérience unique, l'éventail de ses compétences et son savoir-faire en évolution constante, le service RTM de l'ONF a pour vocation d'éclairer les décideurs publics dans leurs choix d'actions et d'investissements qui concourent à améliorer la sécurité des personnes et des biens exposés aux risques naturels spécifiques à la montagne.



ONF/Service départemental RTM de l'Isère

Hôtel des Administrations - 9, quai Créqui 38026 GRENOBLE Cédex

Tél. : 04.76.23.41.61 - Fax : 04.76.22.31.50

E.mail : rtm.grenoble@onf.fr - Web : www.onf.fr

